

# SCCV GREENZONE

EXPERTISE HÉLIANTHÈME EN OMBELLE

*Projet de lotissement - Allée de la Pomme de Pin  
Commune d'Ardon (45)*



Juillet 2020

# SCCV GREENZONE

## **Projet de lotissement – Allée de la Pomme de Pin à Ardon (45)**

EXPERTISE HELIANTHEME EN OMBELLE



THEMA ENVIRONNEMENT  
1, Mail de la Papoterie  
37170 CHAMBRAY-LES-TOURS  
Tél. : 02 47 25 93 36

A20.097T

Juillet 2020



## Sommaire

1	PREAMBULE.....	5
2	EXPERTISE HELIANTHEME EN OMBELLE .....	6
2.1	RAPPEL REGLEMENTAIRE.....	6
2.2	AIRE D’ETUDE.....	6
2.3	DONNEES BIBLIOGRAPHIQUES DISPONIBLES.....	7
2.4	PROTOCOLE D’INVENTAIRES .....	7
2.5	RESULTATS DES INVENTAIRES .....	8
2.6	INTERPRETATION DES RESULTATS .....	10
2.7	CONDITIONS DE REALISATION DE L’EXPERTISE ET LIMITE DE LA METHODE.....	12
3	CONCLUSION .....	13

## Liste des figures

Figure 1 : Plan de situation (source : AXIS CONSEILS).....	6
Figure 2 : Plan de situation (source : AXIS CONSEILS).....	7
Figure 3 : Cartographie de l’Hélianthème en ombelle ( <i>Cistus umbellatus</i> ) sur le site d’étude (2013-2020) ..	9
Figure 4 : Localisation de l’Hélianthème en ombelle ( <i>Cistus umbellatus</i> ) sur l’espace public, Allée de la Pomme de Pin, au droit des parcelles étudiées (Source photo : Google) .....	11

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Population d’Hélianthème en ombelle sur le site d’étude – comparaison 2013-2020.....	11
--	----





## 1 PREAMBULE

Le présent document constitue le compte-rendu de l'expertise botanique réalisée dans le cadre d'une recherche spécifique ciblée sur une espèce végétale protégée en Région Centre – Val de Loire : l'Hélianthème en ombelle (*Cistus umbellatus* L., 1753).

Cette expertise est engagée à la demande de la SCCV GREENZONE qui souhaite connaître la présence avérée ou non de l'espèce au préalable d'une opération d'aménagement d'un lotissement, allée de la Pomme de Pin à Ardon (45), et des différentes phases de travaux nécessaire, dont le défrichement des parcelles concernées.

Le présent dossier a été réalisé par le bureau d'étude :



**THEMA Environnement**

1, Mail de la Papoterie  
37170 Chambray-lès-Tours

**Auteurs :**

Ludovic LEBOT : responsable de l'agence Centre, écologue (expertise de terrain, rédaction du rapport, contrôle technique)

Camille PENNEL : cartographe sigiste (cartographie)

On notera que toutes les photographies illustrant le rapport ont été prises sur site lors des investigations de terrain (sauf mention contraire).



## 2 EXPERTISE HELIANTHEME EN OMBELLE

### 2.1 Rappel réglementaire

Un certain nombre d'espèces végétales et animales bénéficient en France de protection stricte au niveau national ou au niveau régional.

L'hélianthème en ombelle (*Cistus umbellatus* L., 1753) en fait partie puisqu'elle est inscrite à l'Arrêté du 12 mai 1993 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Centre complétant la liste nationale (NOR : ENVN9320237A).

Par ailleurs, l'espèce est classée déterminante de ZNIEFF et classée NT (= quasi menacée) sur la Liste Rouge des espèces végétales de la Région Centre – Val de Loire.

### 2.2 Aire d'étude

L'expertise botanique a été réalisée sur les emprises du projet, en particulier celles faisant l'objet de l'objet de la demande de défrichage par ailleurs engagée (cf. localisation ci-après).

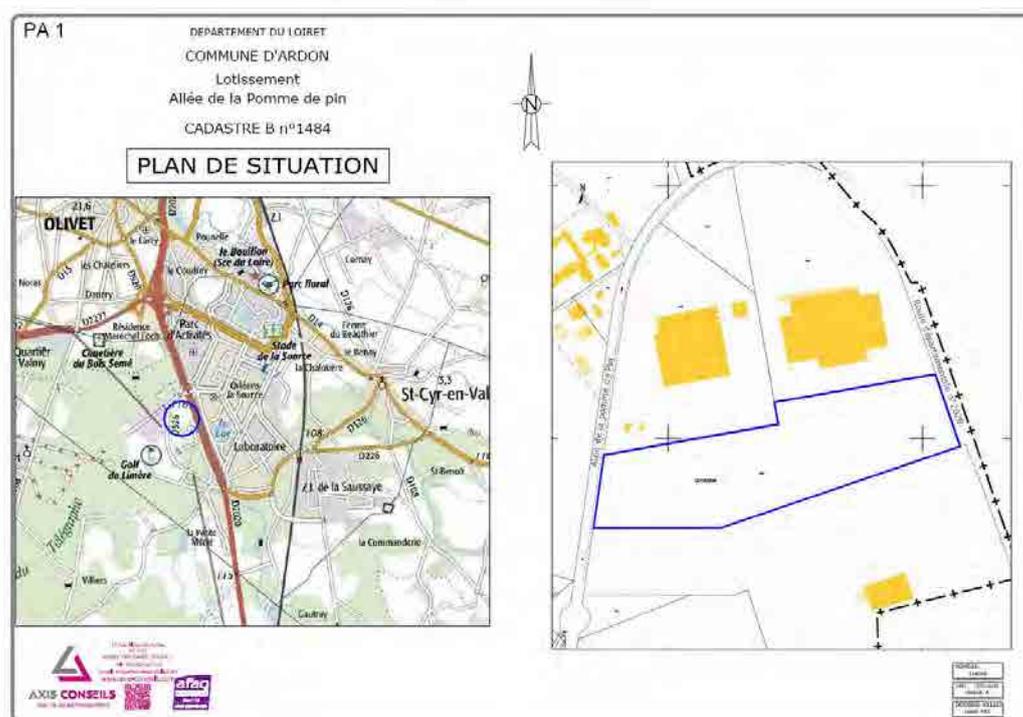


Figure 1 : Plan de situation (source : AXIS CONSEILS)



Oltre la localisation de l'espèce, les inventaires ont également pour but de quantifier précisément les populations concernées (effectifs, densité) par le projet d'aménagement envisagé et d'apporter des éléments descriptifs de leur état de conservation.

La cartographie de terrain a été réalisée à l'aide d'un GPS de précision centimétrique (GPS GEO 7X de marque TRIMBLE, cf. illustration ci-contre).



La nomenclature botanique utilisée est conforme au référentiel taxonomique du Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) : Taxref version 13.0. Les habitats sont quant à eux caractérisés par la nomenclature EUNIS, CORINE biotopes et/ou Natura 2000 (EUR 28).

## 2.5 Résultats des inventaires

Les stations d'hélianthème en ombelle initialement expertisées et cartographiées en 2013 sont toujours présentes, peu ou prou.

Comme en 2013, deux types de stations d'hélianthème en ombelle ont été cartographiées :

- Des stations forestières correspondant à des individus isolés « erratiques »,
- Des stations typiques sur pelouses siliceuses ouvertes médio-européennes en lisière entre friches herbacées et fourrés préforestiers.



Station forestière



Station typique sur pelouses siliceuses



Ce qu'il faut retenir :

Au total, ce sont 3 stations d'Hélianthème en ombelle représentant 15 m<sup>2</sup> et 14 individus isolés (dont 5 en contexte forestier) qui ont été cartographiées sur le site du projet.



### CARTOGRAPHIE DE L'HELIANTHEME EN OMBELLE (*CISTUS UMBELLATUS*) SUR LE SITE D'ETUDE (2013-2020)

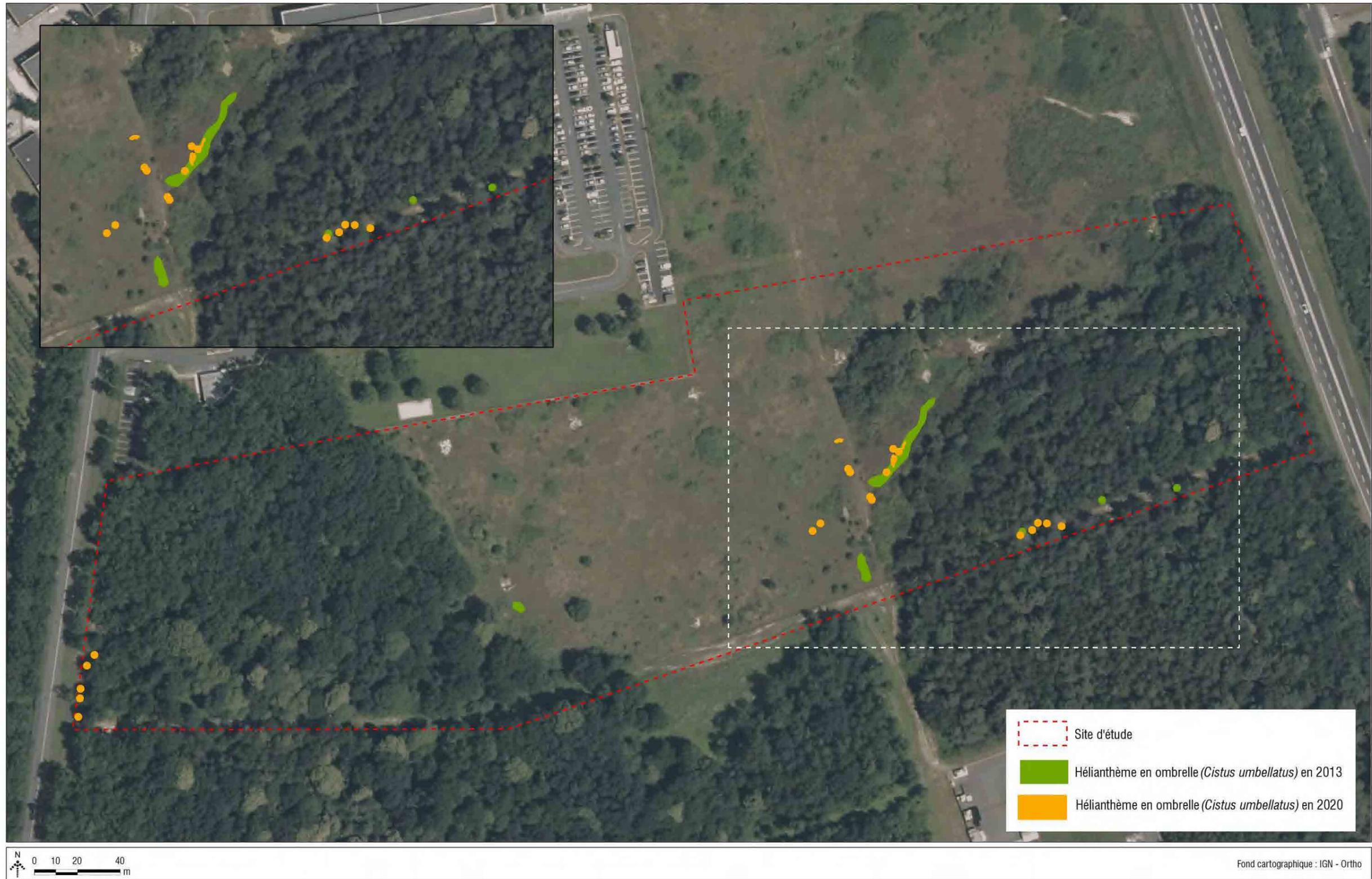


Figure 3 : Cartographie de l'Hélianthème en ombelle (*Cistus umbellatus*) sur le site d'étude (2013-2020)

## 2.6 Interprétation des résultats

Globalement, en comparaison avec les observations faites en 2013, les parties ouvertes (= non boisées) des parcelles étudiées sont en voie de fermeture, c'est-à-dire qu'elles sont colonisées par des espèces ligneuses arbustives, qui remplacent progressivement les espèces végétales herbacées.



Station d'Hélianthème en ombelle en 2013



La même station en 2020

Alors qu'en 2013, la population d'Hélianthème en ombelle semblait jeune, les individus localisés au même endroit en 2020 sont des individus âgés colonisés par des espèces préforestières (Genêt à balai, Callune, Bruyère).

Ainsi clairement, une partie de la population d'Hélianthème en ombelle est en mauvais état de conservation.

Il n'en demeure pas moins que des stations se sont développées depuis 2013 (nouvelles stations) et sont, quant à elle, en meilleur état de conservation. Néanmoins, en l'absence d'entretien particulier, la tendance générale du site est à la fermeture des milieux, dynamique non favorable au maintien de l'espèce à terme.



Partie sénescence      Partie vivace  
Individu d'Hélianthème en ombelle âgé



Individu jeune en bon état de conservation



Détail : feuilles et capsules de graines

Ainsi, une comparaison peut être établie entre les observations de 2013 et celles de 2020 :

**Tableau 1 : Population d’Hélianthème en ombelle sur le site d’étude – comparaison 2013-2020**

Population d’Hélianthème en ombelle	
2013	2020
3 pieds isolés en contexte forestier	5 pieds isolés en contexte forestier
3 stations sur pelouses siliceuses représentant au total 275 m <sup>2</sup>	3 stations sur pelouses siliceuses représentant au total 15 m <sup>2</sup>
	9 pieds isolés sur pelouses siliceuses
	5 pieds isolés (sur espace public, hors site)

La population d’Hélianthème en ombelle est globalement stable sur le site, bien que la fermeture des milieux, qui lui est préjudiciable, soit flagrante. Deux stations de 52 et 21 m<sup>2</sup> n’ont pas été revus en 2020 et la plus grosse station de 2013 représentant une surface de 202 m<sup>2</sup> n’est plus représentée en 2020 que par deux petites entités de 9 et 2 m<sup>2</sup> et 2 individus isolés. Néanmoins, de nouveaux individus isolés jeunes (6) et une station de 4 m<sup>2</sup> ont été découverts sur les espaces les plus ouverts du site tendant à garantir, au moins à moyen terme, la présence de l’espèce sur le site.

On notera également que l’Hélianthème en ombelle se développe sur l’espace public, en bordure de voirie le long de l’Allée de la Pomme de Pin : 5 pieds y ont en effet été cartographiés (cf. Figure 3 page 9). Compte tenu de l’entretien régulier de ces espaces verts, les individus sont en très mauvais état de conservation, mais se maintiennent malgré tout ; les conditions édaphiques et stationnelles leur étant favorables.



**Figure 4 : Localisation de l’Hélianthème en ombelle (*Cistus umbellatus*) sur l’espace public, Allée de la Pomme de Pin, au droit des parcelles étudiées (Source photo : Google)**

Enfin, signalons que les milieux en friche sont très largement dominés par le Fromental (*Arrhenatherum elatius*), mais qu’une certaine diversité végétale est également identifiée avec le maintien d’espèces telles que l’Hélianthème à gouttes (*Tuberaria guttata*), l’Astérocarpe blanchâtre (*Sesamoides purpurascens*), l’Hélianthème nummulaire (*Helianthemum nummularium*) ou bien encore l’Armérie des sables (*Armeria arenaria*) ou la Potentille hérissée (*Potentilla recta*) ; toutes ces espèces étant déjà présentes en 2013 sur le site.



Hélianthème nummulaire (*Helianthemum nummularium*)



Hélianthème à gouttes (*Tuberaria guttata*)



Astérocarpe blanchâtre (*Sesamoides purpurascens*)



Armérie des sables (*Armeria arenaria*)

## 2.7 Conditions de réalisation de l'expertise et limite de la méthode



### Ce qu'il faut retenir :

Dans le cas présent et compte tenu des conditions méso-climatiques de l'année 2020, bien que les données bibliographiques relative à la phénologie théorique de l'espèce indiquent qu'elle puisse être en floraison jusqu'en juin inclus, aucun des individus observés et identifiés n'était en fleur lors de l'expertise de terrain.

La recherche de l'espèce n'a donc pas été facilitée par l'identification rapide de ses fleurs blanches, caractéristiques de l'espèce et qui permet de la sérier rapidement des autres hélianthèmes présentes sur le site (Hélianthème à gouttes, Hélianthème nummulaire). Néanmoins, les différences morphologiques de ses feuilles et de son port (et la floraison des autres espèces d'Hélianthème) ont malgré tout permis une cartographie fidèle de la présence de l'espèce sur le site.

Ainsi, il peut être considéré que l'expertise réalisée soit représentative de la présence de l'espèce sur le site (il n'est pas exclu qu'un individu isolé n'ait pu être détecté au milieu des fourrés épineux préforestiers, mais cela reste anecdotique).



### 3 CONCLUSION

La présence de l'Hélianthème en ombelle sur le site d'étude est avérée et confirmée en 2020.

17 stations représentant une vingtaine d'individus d'Hélianthème en ombelle ont ainsi été identifiées.

Globalement, les stations de l'espèce sont en mauvais état de conservation, traduisant à terme la disparition probable de l'espèce (à une échéance inconnue) par fermeture des milieux (par les fourrés préforestiers à genêts et les boisements). La découverte de nouveaux pieds isolés jeunes conforte, malgré tout, la présence de l'espèce sur le site.

Les opérations de défrichement envisagés afin de permettre l'aménagement des parcelles étudiées conduira vraisemblablement à l'altération voire la destruction pure et simple de toute ou partie de ces stations d'Hélianthème en ombelle.

On rappelle ici que l'Hélianthème en ombelle étant protégée, elle représente un enjeu réglementaire au regard des opérations pressenties, « *Art. 1er. - Afin de prévenir la disparition d'espèces végétales menacées et de permettre la conservation de biotopes correspondants, sont interdits, en tout temps, sur le territoire de la région Centre, la destruction, la coupe, la mutilation, l'arrachage, la cueillette ou l'enlèvement, le colportage, l'utilisation, la mise en vente, la vente ou l'achat de tout ou partie de spécimens sauvages des espèces* ».

Par conséquent, bien que ne représentant qu'un enjeu écologique assez faible, l'espèce est relativement commune dans le département du Loiret, la procédure de dérogation à la protection des espèces conformément à l'article L.411-1 du Code de l'Environnement est réglementairement nécessaire.

Il convient donc au porteur de projet de se rapprocher des autorités compétentes, la Direction Départementale des Territoires du Loiret, service Eau, environnement et forêt (SEEF), pôle forêt, chasse, pêche et biodiversité, de se faire confirmer la nécessité d'un tel dossier au regard des constats établis dans la présente étude.